



Discrimination à la location

Par **Piotr**, le **02/08/2011** à **23:30**

Bonjour,

Je suis en ce moment à la recherche d'un appartement, et m'arrache donc les cheveux à consulter les annonces tous les jours...

Je viens d'en voir une qui m'intéresse fortement, mais le propriétaire stipule très clairement dans l'annonce :

"strictement réservé à une étudiante"

N'étant ni étudiant, et encore moins étudiant[**s**]te[**/s**], je me demandais si ce genre d'exigences était permises ?

Merci pour vos réponse.

Piotr

Par **mimi493**, le **03/08/2011** à **01:00**

oui, car il existe un bail meublé de 9 mois exclusivement réservé aux étudiants (sinon, c'est un an mini) et c'est dans la loi